Université du Burundi : exclusion de huit étudiants délégués généraux des facultés

@rib News, 14/04/2017 â€" Source Xinhua Huit étudiants délégués des facultés de l'Université du Burundi (UB) on exclus mercredi de l'UB pour l'année académique précédente 2015-2016 et pour celle en cours 2016-2017 à la suite du préavis de grÃ"ve lancé le 24 mars dernier contre un décret présidentiel portant mise en place d'un nouveau systÃ"me de prêt-bourse d'études et de stages. En attendant que cette mesure soit validée par le conseil d'administration de l'UB, c'est le recteur de cette université publique, Gaspard Banyankimbona, qui a pris cette décision.

Selon le recteur, il est particulià rement reproché aux huit étudiants délégués généraux des facultés de l'UB, de dressés "directement", au président du Burundi Pierre Nkurunziza, en lui envoyant une correspondance portant lancement d'un préavis de grà ve contre le décret présidentiel du 1er février dernier portant réorganisation du systà me de gestion des bourses d'études et de stages à l'enseignement supérieur burundais. M. Banyankimbona accuse également ces étudiants exclus de l'UB, de faire partie des dél©qués généraux "ayant opéré des tricheries" visleurs collA ques signataires d'une correspondance dont ils ignoraient "le contenu et le destinataire". Il leur reproche aussi d'Ãatre au cÅ"ur des confections des "manÅ"uvres frauduleuses faites pour extorquer des signatures" de certains de leurs collà gues "ainsi abusés" avant de retirer leurs signatures. Avant la prise de ces sanctions contre ces étudiants, le corps des enseignants à l'UB, à travers l'APU (Association des Professeurs de l'Université du Burundi) et le SPEUB (Syndicat du Personnel Enseignant de l'Université du Burundi), s'est inscrit en faux contre "l'enlisement de cette crise" dans le temps en appelant au dialogue comme "voie de sortie concertée" en vue d'un dénouement "heureux". Pour le groupe initiateur du préavis de grà ve, le nouveau systà me instituant le "prêt-bourse" en lieu et place de la "gratuité" jusqu'ici pratiquée, renfermerait des "ingrédients discriminatoires" contre des étudiants issus des familles pauvres au Burundi. Le gouvernement a souligné que le systà me de gratuité de la bourse d'études et de stages longtemps pratiquée dans l'enseignement supérieur burundais, est "aujourd'hui révolu et ne peut plus perdurer" particulià rement Ã l'UB, notamment eu égard à la croissance "exponentielle" des effectifs des étudiants, combinée aux dépenses budgétaires "colossales" qu'il occasionne. Il explique par ailleurs que la suppression du systà me de " gratuité" pour l'octroie de la bourse d'©tudes et de stages au Burundi, au-del de son caractÃ"re "hautement budgétivore", s'explique aussi par un souci d'harmonisation burundaise avec les pratiques en vogue au sein de la plupart des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 4 May, 2024, 04:40